

Projet de loi No. 6626

2

Motion

La Chambre des Députés,

Considérant :


- que le Grand-duché de Luxembourg est en face du défi de répondre aux besoins croissants en mobilité résultant de la forte évolution démographique et socio-économique du Grand-duché de Luxembourg des trente dernières années et prévisible pour les années à venir ;
- que le projet de loi 6626 adhère à la volonté politique d'augmenter sensiblement la part modale des transports en commun et s'inscrit dans la continuité de la stratégie globale pour une mobilité durable appelée « MODU ». Servant de base à l'approche intégrative visée par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures depuis 2012, cette stratégie placera le tram comme épine dorsale au centre d'une chaîne de mobilité efficace permettant d'interconnecter différents modes de transport ;
- que le Gouvernement sera autorisé par le projet de loi 6626 à participer pour un montant de 230.520.000 € (hors TVA) - à savoir 2/3 du montant du projet- à la réalisation du premier tronçon de tramway reliant la Gare Centrale de la Ville de Luxembourg via Centre-ville et Limpertsberg au quartier du Kirchberg, à la construction du centre de remisage et de maintenance, à l'acquisition des rames de tramway et à la mise en œuvre des mesures compensatoires ainsi qu'aux études y relatives et que le dernier tiers sera à la charge de la Ville de Luxembourg ;
- que le tronçon défini par ce projet de loi desservira quatre pôles importants de la Capitale sur lesquels se concentrent déjà aujourd'hui les plus fortes demandes de déplacements, en l'occurrence la Gare centrale, le Centre-ville, le Limpertsberg et le quartier du Kirchberg ;
- que la Ville de Luxembourg connaît dans sa périphérie un développement très important, comme p.ex. dans le Ban de Gasperich, Cloche d'or et Howald pour lequel

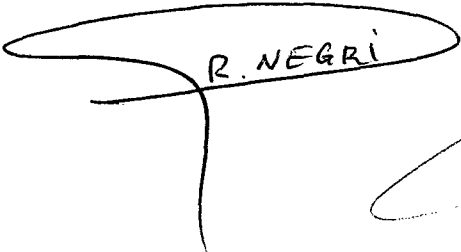
une part modale de 40% pour les transports en commun a été retenue tout en soulignant qu'une part modale située aux environs de 60% doit être l'objectif d'une politique de mobilité durable dans les agglomérations et qu'il y a par conséquent lieu de prévoir un transport en commun avec une capacité élevée capable d'assurer la mobilité y compris dans ces zones de développement;

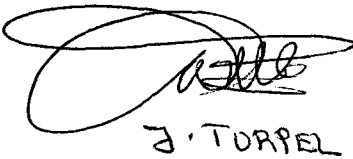
- que l'offre des transports en public destinés aux élèves et au personnel des lycées situés au campus scolaire « Geesseknäppchen » doit également être renforcée de manière considérable ;
- que le fort développement du secteur de la logistique et d'autres secteurs de service va augmenter les besoins en mobilité au niveau des transports en commun des personnes, notamment aux heures de pointe, et que la création de la plateforme multimodale avec P&R au lieu dit « Héihenhaff » nécessite une extension rapide du tram vers Findel afin de compléter le réseau des transports en commun à la périphérie de la Ville de Luxembourg,

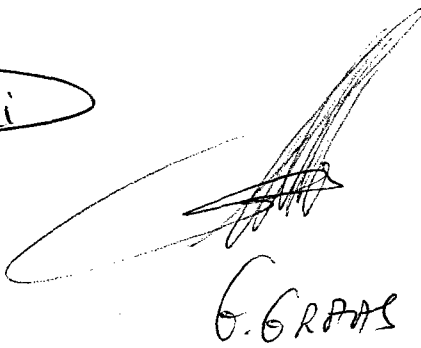
Invite le Gouvernement :

- à accélérer les phases suivantes de la mise en œuvre du projet tram que sont les extensions à réaliser vers la périphérie, notamment vers l'aérogare du Findel respectivement vers les pôles de développement de Howald, du Ban de Gasperich et de la Cloche d'Or ;
- à déposer dans les meilleurs délais des projets de loi en fonction de l'avancement des études et de la réalisation des dossiers EIE (étude d'impact environnementale) pour les différentes extensions du tram.


J. LORSCHÉ


R. NEGRI


J. TORPEL


G. GRASS

